

Rapport d'activité du Comité d'éthique du CNRS (COMETS) pour l'année 2009

Le Comité d'éthique du CNRS -composé d'un président et de douze membres, nommés pour quatre ans- est une instance consultative indépendante, placée auprès du Conseil d'administration. Il a pour mission de développer la réflexion sur les aspects éthiques suscités par la pratique de la recherche, de formuler des recommandations et de sensibiliser les personnels à l'importance de l'éthique. Une charte¹ régit son champ d'action, ses méthodes de travail et ses modes d'intervention. Suite à la démission d'un membre, le Conseil d'administration du CNRS a, lors de sa réunion du mois de novembre, proposé la nomination d'un nouveau membre après des échanges entre la Présidente du CNRS et le comité.

En 2009, le COMETS s'est réuni six fois en séance plénière (la séance de janvier a été annulée suite à une grève dans les transports). Il a poursuivi ses travaux selon le calendrier qu'il s'était fixé : il a rendu trois avis dont deux ont été présentés lors de manifestations organisées en partenariat, et le troisième sera publié début 2010 ; il a développé ses relations avec les acteurs de l'éthique, tant en France qu'à l'étranger.

1) le COMETS a rendu trois avis en 2009

a) Avis sur *Le rôle de la communauté scientifique dans le débat sur les substances chimiques. Recommandations du COMETS à l'occasion de la mise en œuvre du règlement REACH*².

Cet avis, consécutif à une saisine* du directeur général du CNRS qui a fait l'objet d'un texte de saisine du comité rédigé en septembre 2008, rappelle brièvement les lignes de force du règlement REACH pour mieux apprécier combien il entend imposer une nouvelle culture du risque chimique et, du même coup, quelle responsabilité incombe directement ou indirectement à la communauté scientifique ; avant de formuler quelques recommandations plus précises, en direction des institutions publiques de recherche et de leur personnel.

Le Comité d'éthique du CNRS (COMETS) a participé au séminaire et au point presse³ du 24 septembre 2009 : *Comment les chercheurs peuvent-ils répondre aux enjeux de REACH ?* organisés pour restituer les travaux de l'expertise collective⁴ confiée au CNRS sur le thème « *Substances chimiques : quels enjeux scientifiques dans le contexte de REACH* » ?

Cet avis a été également présenté et favorablement accueilli au Colloque organisé, à Cargèse du 19 au 24 octobre 2009, par les Instituts d'Ecologie et Environnement et de Chimie, dans le cadre du programme "Chimie pour un Développement Durable" : *Quelle place pour la chimie dans une société durable ?* Le public, composé pour moitié de chimistes et pour moitié de chercheurs SHS, a souhaité que cet avis soit largement diffusé⁵.

¹ www.cnrs.fr/fr/organisme/ethique/comets/charte2008.htm

² www.cnrs.fr/fr/organisme/ethique/comets/publis.htm

³ www2.cnrs.fr/presse/communiquel675.htm

⁴ www.cnrs.fr/inee/recherche/expertiseREACH-CNRS.htm

⁵ On le retrouve dans "SFC info", revue bimensuelle de la Société Chimique de France, publiée en ligne sur le site de la SFC, sur le site de "Chimie et Société", sur le site de l'Institut National de Chimie, et dans "l'Actualité Chimique", revue mensuelle de la SFC (en cours) ; une analyse plus détaillée paraîtra dans un numéro thématique "Chimie et Société". En

b) Avis : *Pour une éthique de la recherche en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC)*⁶

Les premières réflexions sur ce sujet ont rapidement conduit à la constatation que, si la pratique des recherches en STIC soulevait des problèmes d'éthique, en particulier dans l'utilisation de données personnelles, le point le plus saillant était une carence dans la prise en compte des questions éthiques liées aux technologies résultant de ces recherches (TIC), au moment où elles sont conduites. L'urgence en matière d'éthique de la recherche en STIC semble donc être de se donner les moyens de conduire une recherche sur l'éthique des TIC. Cette recherche doit cerner la façon de bien vivre ensemble en tirant le meilleur profit des formidables possibilités qu'apportent ces technologies - qui mettent des capacités d'expression, d'accès, d'échange entre des mains beaucoup plus nombreuses qu'auparavant -, tout en réduisant leurs effets toxiques. Une recherche de ce type doit évidemment être conduite en partenariat entre différentes disciplines, au premier rang desquelles les STIC et les Sciences Humaines et Sociales (SHS), et en lien avec la société.

L'INRIA ayant produit, en mai 2009, un avis sur la création d'un comité d'éthique en Sciences et Technologies du Numérique⁷ allant dans le même sens, une conférence de presse commune⁸ a été organisée le 11 janvier 2010 pour recommander la création d'un comité d'éthique sur la recherche dans les sciences du numérique. Arnold Migus, directeur général du CNRS, a rendu publique à cette occasion la réaction de la gouvernance du CNRS à cet avis, en qualifiant à cette occasion les recommandations de pertinentes et en y souscrivant globalement. Il a conclu en soulignant combien une telle réflexion -qui se veut en partie anticipatrice des retombées de la recherche en STIC- a un potentiel de conseil envers le législateur.

c) Par ailleurs, le COMETS a validé, en décembre 2009, un *avis sur l'éthique de la recherche dans l'expérimentation sociale*, rendu sur autosaisine, qui sera publié au début 2010.

2) Le COMETS a poursuivi ses travaux selon le calendrier qu'il s'était fixé⁹

Outre la poursuite des travaux restants résultant d'autosaisines, à savoir *Les problèmes éthiques posés par les mécanismes de financement incitatif de la recherche, Les relations entre chercheurs et maisons d'édition* et, en interface avec d'autres structures, une réflexion sur les structures qui peuvent permettre d'encadrer l'intégrité scientifique, le COMETS a étudié différents autres projets d'autosaisines concernant le *data sharing* et la *modélisation* (en relation avec l'utilisation qui en est faite dans certains domaines qui ont fait récemment ou font l'objet de polémiques, entre autres, la finance ou le climat) afin de déterminer un angle d'attaque pertinent.

version papier : au sein du club "Ambition Chimie", regroupant les dirigeants des différents acteurs de la chimie, au sein de la Fondation de la Maison de la Chimie et aussi dans les groupes de l'enquête participative lancée par "Chimie et Société" : "Chimie et Société : Quel dialogue ?" ainsi que via le regroupement récemment réalisé des Ecoles Doctorales de Chimie.

⁶ www.cnrs.fr/fr/organisme/ethique/comets/publis.htm

⁷ www.cnrs.fr/fr/organisme/ethique/comets/presentations-publiques.htm

⁸ www2.cnrs.fr/presse/communiqu/1760.htm

⁹ www.cnrs.fr/fr/organisme/ethique/comets/en_cours.htm

3) Le COMETS a développé ses relations avec les acteurs de l'éthique, tant en France qu'à l'étranger, essentiellement via l'activité de Jacques Bordé, chargé de mission auprès du comité

- Concernant les nanosciences et nanotechnologies :

- la Délégation Alsace du CNRS lui a demandé de faire un exposé dans un débat public qu'elle organisait à Strasbourg (avril 2009) sur les nanosciences ;

- l'université de Mons (Belgique) l'a sollicité pour faire un cours sur les « Aspects éthiques et sociétaux des nanotechnologies » aux étudiants de l'Ecole doctorale belge en nanosciences (14 mai 2009) ;

- l'Institut Aspen France a demandé au COMETS d'intervenir lors de leur séminaire de « leadership scientifique », et il a assuré cet exposé, début avril 2009, devant une sélection de haut niveau de chercheurs publics et privés ;

- il est intervenu au cours d'une table ronde organisée, à Strasbourg le 15 octobre, dans le cadre du débat national organisé par la Commission Nationale du Débat Public sur les nanosciences ;

- il a donné un entretien à Testard-Vaillant pour le dossier Nano du *Journal du CNRS* de cet automne (article où le COMETS est cité) ;

- il a rédigé un chapitre du tome 4 de la série sur les nanosciences -à paraître en 2010, chez Belin- consacré à la nanotoxicologie et à la nano-éthique.

- Autres :

- il a été invité à intervenir au séminaire « *Pour le meilleur et pour le pire* », organisé par la Ligue des Droits de l'Homme à Strasbourg, le 17 octobre 2009 ;

- il a été invité de l'émission « *Science publique* » de France Culture, animée par Michel Alberganti, le 13 novembre ;

- il est intervenu au séminaire organisé par Cap Digital sur l'éthique des STIC, le 8 octobre 2009 ;

- il fait également partie du Groupe Thématique National (GTN) « Science-Société » que le Ministère de la recherche réunit régulièrement pour s'assurer que le programme cadre de la Commission européenne correspond bien aux préoccupations françaises dans ce domaine : le 7^{ème} Programme-Cadre comporte en effet un programme « Science in Society », dont un des volets soutient les besoins d'action et de recherche en éthique des sciences ;

- il a eu un rôle d'expert auprès de la Commission européenne.